

Réponse à la pétition déposée le 20 septembre 2011 par Madame Lorraine Richard,
députée de Duplessis, concernant le centre d'appels d'Hydro-Québec à Sept-Îles

Dans le cadre du budget 2010-2011, notre gouvernement a pris l'engagement ferme de diminuer ses dépenses afin de réaliser 62% des efforts de retour à l'équilibre budgétaire. Tous les secteurs d'activités du gouvernement ont ainsi été appelés à participer en réduisant leurs dépenses. Ainsi, nous avons demandé à Hydro-Québec de resserrer sa gestion afin d'être le plus efficace possible tout en maintenant la qualité des services qui sont offerts aux citoyens.

Pour ce faire, Hydro-Québec a examiné l'ensemble de ses coûts de fonctionnement. Alors que la société d'État ne s'apprêtait à maintenir ouvert que quatre centres d'appels sur un total de dix-huit, notre gouvernement a tenu à s'assurer qu'Hydro-Québec préserve des emplois en région. Ainsi, douze centres d'appels poursuivront leurs activités.

La présence d'Hydro-Québec dans la région de la Côte-Nord demeure significative. En effet, ce sont plus de 1262 personnes qui y travaillent, ce qui en fait l'une des régions possédant le plus grand nombre d'employés chez Hydro-Québec. Enfin, il faut également souligner qu'Hydro-Québec procède à l'acquisition de biens et de services sur la Côte-Nord pour un montant de 121M\$, ce qui contribue au maintien de 752 emplois directs.



CLÉMENT GIGNAC